

—Voilà l'heure qui va sonner, Thomas !
—Il est tantôt midi au cadran de Saint-Jean.
—Ah ! regarde donc, Simon-la-Longue ! Voilà là bas Evroin Laligae, l'aveur de nefc du port ! Eh ! viens par ici, mon compère ! Tu nous donneras des nouvelles — Viens donc !
Evroin, le batelier, perça la foule pour venir rejoindre ses amis.
—Tu viens voir brûler le bandit ?
—Eh oui ! oh ! je veux savoir si le diable viendra à son secours.
—Oh ! — dit une grosse voix.
— Si le diable venait, M. de Paris lui ferait son affaire.
—Le bourreau ? ah oui ! mais il n'y gagnerait pas grand chose, car on dit que le diable n'est pas habillé, et M. de Paris a droit sur le justicié à tout ce qui est au-dessus de la ceinture,
—Il a bien droit à autre chose, Thomas !
—A quoi donc, Gilles ?
—D'abord tu sais bien qu'aux balles il a un droit sur les poissons et puis sur les gâteaux de la veille de l'Épiphanie.
—Tiens ! c'est vrai ! Doit-il manger, ce jour-là ! Je voudrais bien qu'il m'invite !
—Laisse donc, Thomas ! Il t'invite !
—Ce jour-là, Simone-la-Longue, nous feron festin ensemble !
—Et puis ! — reprit Gilles, — il a droit encore sur les lépreux, sur le barrage du petit pont, sur les balais et sur le foin.
—Et, quand ses droits sont payés, les valets de M. de Paris font une croix à la craie sur le dos du payeur
—Et tu oublies une chose, — Gilles ?
—Quoi donc, — Evroin ?
—C'est qu'il a le droit de prendre, dans Paris, tous les pourceaux qui vont sans maître, excepté ceux des moines de Saint-Antoine, et quand on veut ravoir sa bête il faut lui donner cinq sous d'argent !
—C'est pourtant vrai.
—Aussi c'est une belle place !
—Mais il ne manque pas de travail ! — dit Thomas en riant.
—C'est vrai ! L'autre jour il en a pendu quatre à la place Maubert.
—Et six au pilori de Saint-Germain des Prés.
—Et la femme qu'il a brûlée.
—Et les trois qu'il a trempés dans l'huile bouillante.
—Trois de la bande des Mauvais-Garçons !
—C'est égal ! puis il pend, brûle, étrangle ou fait bouillir, et puis il est riche ! — dit ajouta Thomas, faire cuire, pendre, étrangler et rôtir des sujets du roi Guyot ! — c'est pain bénit !
—Viens ! — éloignons nous, — Cocqueville ! — dit une voix brève. Ces gens me font mal à entendre parler.
—Chut ! — très-chers ! — Pas si haut !
Et deux jeunes gens qui était arrivés depuis quelques instants par la rue de la Mannerie, et qui s'étaient trouvés mêlés au groupe des causeurs, se reculèrent en se rapprochant des maisons.

II

Le cortège

Ces deux jeunes gens, âgés tous deux de vingt-cinq à trente ans, portaient l'élégant costume des gentilshommes de l'époque.
L'un avait un pourpoint de velours violet clair, à basquines avec un col plat et monté à l'italienne, des hauts-de-chausses bouffants de velours gris foncé, rattachés par des aiguillettes brodées d'argent, des chaussettes et des souliers de velours noir brodés d'argent avec des crevés gris.
Un manteau long sans manches de velours noir, tout garni de peau de renard, et une toque de velours également noir avec une plume violette complétaient le costume.
Ainsi vêtu, le jeune gentilhomme était fort agréable à contempler, car il avait une belle tête à l'expression énergique, de beaux yeux noirs, des cheveux frisés et de fines moustaches noires.
Il était grand, bien fait, de tournure élégante et c'était ce qu'on nomme alors un cavalier de haute mine.

(A continuer.)



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par année, invariablement payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous mois.

Annonces: Première insertion, 10 centins par ligne: chaque insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme. Adressez toutes communications et toutes remises d'argent.

LE CANARD,
Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 13 Décembre 1884.

Association Canadienne pour l'avancement de l'ignorance

Une assemblée convoquée d'urgence a eu lieu hier dans la salle ordinaire des séances.

Les membres furent appelés à l'ordre à 8 h. P. M. par le président, l'honorable sénateur Trudel.

Les procès-verbaux de la dernière séance ayant été lus et adoptés, on procéda à l'ordre du jour.

M. J. Pistolet Tardivel donna lecture d'un travail remarquable sur la température probable de l'hiver de 1884-85. Il prédit une saison beaucoup moins rigoureuse que les années précédentes, attendu que la pelure des oignons était très mince l'été dernier et que les castors avaient le poil beaucoup moins fourni.

Le docteur Samson lut un essai sur l'influence du carême sur l'intestin grêle dans la partie appelée le jéjunum, et sur les rapports existant entre les vents alizés et la soupe aux pois.

L'honorable sénateur Bellerose demanda au président de soumettre à l'Association canadienne pour l'avancement de l'ignorance un rapport critique du dernier concile de Baltimore afin que les membres puissent s'assurer si les décrets qui y ont été adoptés étaient conformes aux doctrines professées par les membres de cette association.

Le Président dit qu'il était allé personnellement à Baltimore afin de surveiller les travaux du concile et qu'il en avait remporté une très pénible impression.

Les évêques des États-Unis qui tous professent le respect pour la république devraient être mis hors du giron de l'église. Aux États Unis on rit de la monarchie de droit divin et les catholiques croient qu'ils peuvent faire leur salut sans travailler au rétablissement du trône des Bourbons. Du reste, il aurait occasion plus tard de traiter ce sujet plus longuement, lorsqu'il présentera à l'association le rapport demandé par l'honorable sénateur Bellerose.

Le discours du président fut fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

M. Charles Thibault se leva ensuite pour présenter le premier rapport du comité de santé.

Méfiez-vous, messieurs, dit le grand orateur, des maladies qui peuvent être contractées par les brusques transitions du chaud au froid au commencement de la saison d'hiver. Le mal de dents fait des ravages sérieux dans les rangs de l'association. Je ne saurais trop recommander à mes amis de se mettre de la ouate dans les oreilles, de s'envelopper la gorge chaudement avec de la flanelle épaisse, et de porter deux paires de chaussettes dans leurs claques.

Le rapport du comité a adopté sans division.

M. de Montigny en présentant le rapport du comité de finance, dit que la caisse de l'Association Canadienne pour l'avancement de l'ignorance est loin d'être pléthorique.

On avait beaucoup compté sur la collecte que le président devait faire à Baltimore, malheureusement les les catholiques des États Unis sont tous dans le cas du millionnaire McKay de San Francisco, c'est-à-dire un peu trop dur à la détente. Ces sans-cœur-là n'avaient pas souscrit un sou pour le seul organe catholique dans l'Amérique Britannique. On s'était rabattu sur les castors de la province de Québec. Les premières saignées pratiquées à la caisse des bonnes âmes avaient été abondantes, mais tout l'argent souscrit s'était fondu dans le creuset de la charité pour nos écrivains pauvres.

Vous n'ignorez pas, messieurs, que le papier et la main d'œuvre dans un journal se paient un prix fou et on n'achète pas ça avec des prières.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un déficit considérable. Pour le combler nous devons recourir à quelque moyen énergique. Les petits manteaux ne sont pas des Crésus, mais si on fait vibrer chez eux la corde sensible par des titillations spirituelles, ils sauront fournir leur obole pour la grande œuvre que nous avons entreprise.

Si nous inventions un orvietan quelconque qui agirait comme un spécifique contre le mal de dents, nous pourrions l'offrir en prime à toutes les personnes qui souscriraient dix sous pour soutenir la publication de notre organe. Que pensez vous de l'idée, messieurs ?

Tous. Bravo ! Bravo !

Le président. Le trésorier va passer le chapeau et chaque membre se fera un devoir d'y jeter sa contribution.

Le trésorier fait sa tournée et vide le chapeau sur la table du secrétaire.

La recette est composée d'un billet de la Banque d'Échange, de six marques de fabrique prises sur des "torquettes" detabac, de cinq pièces fausses de dix cents, deux boutons de culotte et d'un billet pour la loterie de St Stephens, N. B.

Le président dit que la parole est à M. St Jérôme Vincelette.

Il espère que les membres garderont un silence religieux pendant qu'il prononcera son discours.

M. Vincelette se lève au milieu des applaudissements frénétiques de l'assemblée.

Depuis quelque temps, dit l'orateur, les membres et les amis de cette association sont appelés à rendre leur témoignage soit dans des procès, soit dans des enquêtes où leurs intérêts sont mis en jeu. Il importe que nos amis sachent la manière de donner leur déposition sous serment. Les canonistes de notre société nous enseignent que quelque soit l'épaisseur de la bible sur laquelle vous prêtez serment, qu'elle soit une bible protestante ou catholique, vous avez toujours le droit de faire vos réserves mentales.

Si vous apprenez d'un ami d'une manière confidentielle une chose qu'il n'est pas bon pour vous de dévoiler devant les tribunaux vous êtes justifiés, lorsqu'on vous demande si vous connaissez ce fait, de répondre que vous l'ignorez, parce que la chose vous a été dite confidentiellement.

On vous dira que cette manière de donner un témoignage n'est pas conforme à l'esprit des lois. Mais ce ne sont pas les lois des hommes qui doivent nous conduire, l'intérêt de l'association doit passer avant tout. Le saint orateur développa ensuite avec un talent remarquable sa théorie du serment et la fin de son discours lui mérita une triple salve d'applaudissements.

Le comité du Musée rapporte progrès. La galerie des peintures venait de recevoir deux toiles magnifiques.



La première représentait le directeur de l'Etendard à l'âge de trois ans.



L'autre tableau était un portrait en pied de Lizette, l'auteur des chroniques célèbres du journal de la Société. La séance fut ensuite ajournée.

LA VORACE ALBION

Son appétit prodigieux, ses excès et sa fin lamentable

INTRODUCTION

Avant d'entreprendre le récit des événements terribles, inouis, stupéfiants qui accompagnèrent l'effondrement de la puissance anglaise, l'historien, contraignant sa plume frémissante, doit jeter un coup d'œil en arrière étudier froidement les mœurs, le caractère, les habitudes de la baleine britannique et démontrer que la cause première, unique même, de sa fin lamentable, c'est l'appétit dévorant, la voracité, la fringale perpétuelle du monstre.

CHAPITRE PREMIER

Formation de l'Angleterre.

Et tout d'abord, qu'était-ce que l'Angleterre ? Une île ! chacun sait cela, et pourtant, au commencement du monde, sans remonter plus haut, ce morceau de terre tenait au continent, mais le Créateur, dans sa sagesse, distinguant dans le cœur des Anglais de ce temps-là les premières traces d'un violent appétit de l'assiette des autres, jugea utile, dans l'intérêt de ces autres, d'opérer une séparation tranchée. Et il dit : Que la Manche soit ! Et la Manche fut.

Les Anglais se trouverent terriblement contrariés d'abord, puis ils réfléchirent.

—Au lieu de nous désoler, réunissons-nous ! dirent-ils dans l'anglais du temps, cette Manche nous botte, nous serons très tranquilles chez nous, grâce à cette fermeture liquide, et ça ne nous empêchera pas d'entretenir des relations de bon voisinage avec les autres !

Et ils construisirent des navires cuirassés et inventèrent les canons Armstrong à longue portée.

COUACS

Un abonné de la Patrie et un lecteur de l'Etendard causent ensemble. Le premier dit à l'autre : —Pouvez-vous me dire, quel est le rédacteur de l'Etendard qui est le plus mince de corps et d'esprit ? —Vous voulez parler de Morissette. Eh bien, apprenez qu'il est beaucoup plus épais qu'il n'en a l'air.

Entre gommeux : —Ah ! mon ami, quelle horrible découverte ! Tu sais, cette jeune fille, si riche, que je croyais muette, elle ne l'est pas : ce n'était qu'une extinction de voix.

—Eh bien, tant mieux ? —Comment, tant mieux ? Mais tu oublies donc qu'un père ne me donnera jamais sa fille, que si elle a une tare ?

Le directeur, le rédacteur en chef et le gérant d'un petit journal se chauffent mélancoliquement les pieds.

Entre un inconnu. —Votre nom ?

—Durand, abonné.

Les trois autres, se levant comme un seul homme : —Ah ! c'est vous ?

—Qu'est-ce que c'est qu'un instrument diplomatique ?

C'est un instrument dont jouent les grandes puissances dans le concert européen.

—Et que jouent-elles avec cette instrument ?

—Elles jouent... les petites puissances.

Donnez-moi un cigare "DOCTOR", je ne fume pas autre chose.

Fin de conversation : —Lui il est tellement menteur... qu'on ne peut pas même croire le contraire de ce qu'il dit !

Un directeur de journal américain est frappé d'apoplexie, quelques instants avant le tirage de son journal.

Sa famille parle de mander un médecin pour le faire vivre deux heures de plus.

Le moribond, calme : —Deux heures de plus ? Ce serait les journaux du soir qui auraient la nouvelle... Jamais !

Et il trépassa héroïquement.

Voir l'annonce de la maison R. D. Champagne Cie.

On gronde le petit Paul, qui est tombé dans la rue et qui a déchiré son pantalon tout neuf !

—Mais, maman, je n'ai pas eu le temps de le retirer, en tombant !

QUEL EST L'INCONNU QUI GAGNERA LES \$150,000

Les petites bousculades qu'éprouvent des milliers d'individus de toutes les conditions dans les luttes contre la Fortune, se renouvelleront à la Nouvelle-Orléans, Le., mardi le 16 décembre 1884 lorsque les généraux G. T. Beauregard de la Louisiane et Jubal A. Early de la Virginie éparpillèrent délicatement mais fermement \$522,500 parmi les heureux porteurs de billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, au grand tirage semi annuel (175ième mensuel). M. A. Dauphin de la Nouvelle-Orléans, Le., est prêt à donner à ce sujet toutes les informations qu'on lui demandera.

La gaieté ne perd jamais ses droits. On lisait ces jours ci dans un journal du midi.

"Nous avons le regret d'apprendre que l'épidémie a éclaté dans la petite ville de X..."

"Inutile d'ajouter que toutes les autorités sont sur les lieux."

Donnez-moi un cigare "DOCTOR", je ne fume pas autre chose.

De Gérard de Frontemay, anecdote un peu... Gauloise :

A la foire de Langoirant (Gironde), se trouvait une petite baraque d'aspect mystérieux. Au-dessus de la tapisserie, qui en dérobaient l'entrée, on lisait : Ici on apprend à deviner pour deux sous

Et, de chaque côté : "On n'entre qu'une personne à la fois."

Quelqu'un se décide. Il aperçoit sur une table recouverte d'un tapis rouge foncé une terrine blanche, semblable à celle qu'on emploie pour les pâtés de perdreaux ou de foies de canard.

Il y a un trou dans le couvercle.

—Monsieur, dit l'impressario, veuillez mettre le doigt dans ce trou.

Le client s'exécute.

—Qu'est ce que cela sent ?

—Sale que vous êtes, s'écrie le curieux, cela sent la...

—Vous avez deviné ! répond froidement le directeur.

Puis, on prie le mystifié de ne pas dévoiler le secret, — et il ne dit rien pour que d'autres soient attrapés comme lui.